



**DOMAINE D'UTILISATION**

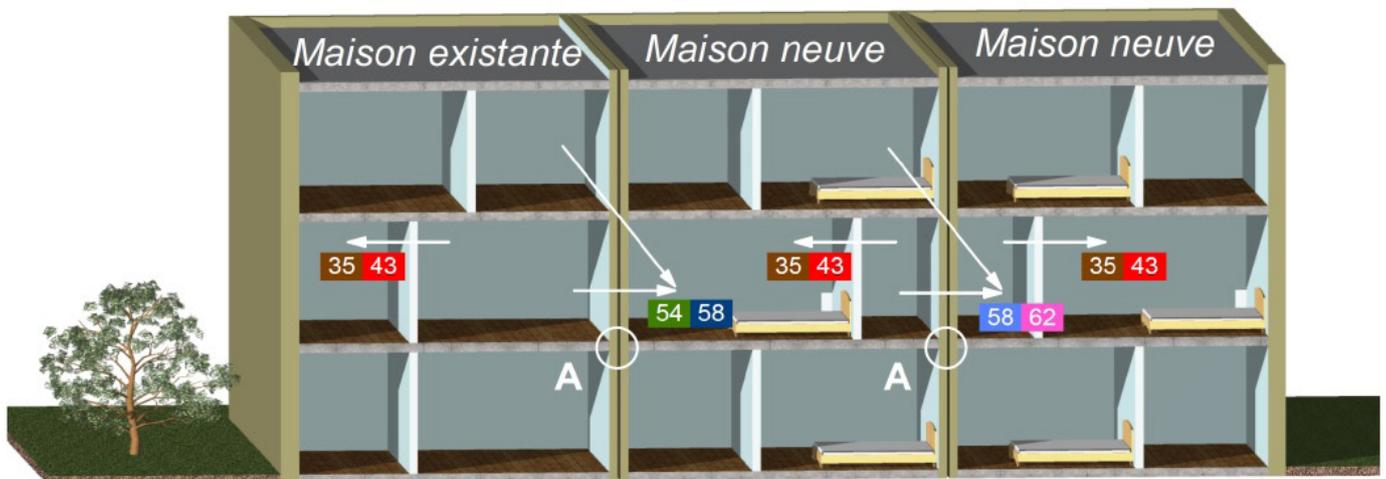
Cette norme stipule les méthodes de caractérisation de l'isolation aux bruits aériens et aux bruits de choc, du niveau sonore des installations et de la réverbération dans les bâtiments. Cette norme détermine les exigences à remplir en matière d'isolation aux bruits aériens et de choc, d'isolation de façade, de bruit des installations techniques et de maîtrise de la réverbération de locaux spécifiques.

Cette norme travaille partiellement avec deux niveaux de performances: les exigences relatives à un confort acoustique normal et les exigences relatives à un confort acoustique supérieur, par rapport à un environnement de bruit normal pour les bruits aériens et les bruits de choc.

On entend par environnement acoustique normal pour le bruit aérien dans une pièce voisine, des niveaux de pression pondérés A inférieurs à 80 dB. On entend par environnement acoustique normal pour le bruit de choc dans une pièce voisine, les bruits qui résultent de l'impact sur la construction de bruits de pas normaux, du déplacement de meubles légers qui peuvent être facilement déplacés et de l'impact de jouets légers. Les exigences relatives à un confort acoustique normal visent à assurer la satisfaction d'une large majorité des occupants, évaluée à plus de 70% des occupants.

Les exigences relatives à un confort acoustique supérieur s'appliquent lorsque les initiateurs du projet de construction (maître de l'ouvrage, acheteur...) expriment explicitement des souhaits spéciaux en ce sens ou quand cette caractéristique de confort supérieur est mentionnée par le vendeur (ou par le propriétaire en vue d'une location). Lorsque ces exigences sont remplies, on estime le pourcentage d'occupants satisfaits à plus de 90%.

**EXIGENCES POUR L'ISOLEMENT AU BRUIT AÉRIEN ENTRE DEUX LOCAUX**



**Mur mitoyen**

	Confort acoustique normal $D_{nT,w}$ (dB)	Confort acoustique supérieur $D_{nT,w}$ (dB)
neuve - neuve	58	62
neuve - existante	54	58
rénovation - existante	54	58

**Mur intérieur**

	Confort acoustique normal $D_{nT,w}$ (dB)	Confort acoustique supérieur $D_{nT,w}$ (dB)
neuve - neuve	35	43
neuve - existante	35	43
rénovation - existante	35	43

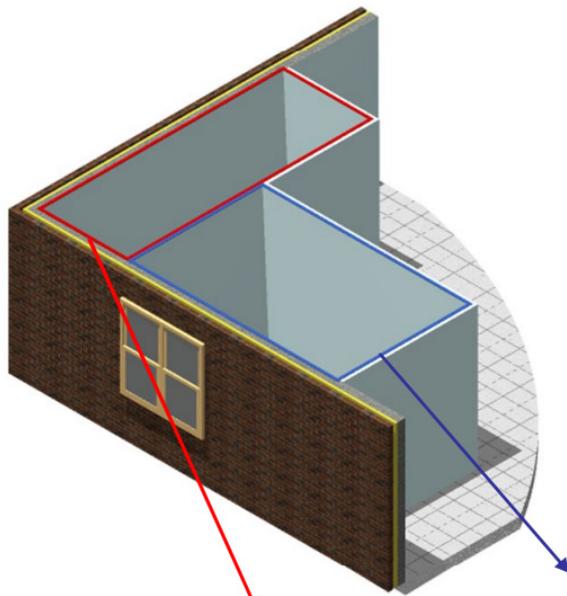


Bio-inspiré - Circulaire - Local - Collaboratif

**FICHE TECHNIQUE**

**EXIGENCES APPLICABLES À L'ISOLATION DE FAÇADE D'UN LOCAL À PROTÉGER**

TYPE DE LOCAL À PROTÉGER Living, salle à manger, cuisine, bureau et chambre à coucher.	Confort acoustique normal minimum $D_{Atr}$ (dB)		Confort acoustique supérieur minimum $D_{Atr}$ (dB)	
	Nombre de parois donnant sur l'extérieur		Nombre de parois donnant sur l'extérieur	
Classe	1	2	1	2
1. Chemins calmes, champêtres, rues à trafic réduit	26	29	30	33
2. Rue en ville avec trafic normal	31	34	35	38
3. Trafic intense et lourd	36	39	40	43
4. Rue en ville avec trafic intense (p. ex. Rue Belliard à Bruxelles), Route Nationale	43	46	47	50



Chambre à coucher soumise à pics sonores nocturnes (trafic aérien ou ferroviaire)  
 $D_{Atr}$  (dB)

Nombre de parois donnant sur l'extérieur	
1	2
34	37

1 paroi donnant sur l'extérieur

2 parois donnant sur l'extérieur